

Dans le but de soutenir plusieurs municipalités dans l'application des règlements d'urbanisme et en environnement, la MRC des Appalaches est à la recherche de candidats(es) compétents(es) et disponibles afin de pourvoir un poste permanent, à temps complet, d'inspecteur régional.

Responsabilité du poste :

- Renseigner les citoyens et promoteurs sur la réglementation d'urbanisme des municipalités en vigueur;
- Recevoir, analyser et délivrer les permis et certificats en lien avec les règlements d'urbanisme des municipalités;
- Effectuer des visites d'inspection terrain afin de s'assurer du respect des règlements et des lois (ex. : Q-2, r. 22) pour le compte de plusieurs municipalités;
- Proposer des modifications à la réglementation aux municipalités;
- Recevoir, traiter, faire le suivi des plaintes et effectuer les enquêtes nécessaires;
- Rédiger la correspondance et les rapports requis dans l'exercice de ses fonctions;
- Recueillir, monter et faire les représentations nécessaires lors de la poursuite judiciaire et agit à titre de témoin ou représentant de la municipalité.

Exigences :

- Détenir un diplôme collégial (DEC/AEC) en aménagement du territoire, en urbanisme, en architecture ou OMBE ou avoir une expérience jugée équivalente;
- Avoir au moins 2 ans d'expérience pertinente dans le domaine;
- Avoir une bonne connaissance des lois et règlements régissant les municipalités, dont le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r. 22) ainsi que les différentes lois concernant l'environnement;
- Avoir une bonne connaissance de l'informatique dont la Suite Office;
- Avoir de l'autonomie, un bon sens de l'organisation et des responsabilités;
- Faire preuve de tact, de courtoisie et savoir maintenir de bonnes relations de travail;

- Détenir un permis de conduire valide de classe 5 et avoir à sa disposition un véhicule pour se déplacer dans les municipalités locales liées à l'entente.

Conditions de travail :

- La rémunération correspond à celle prévue à la convention collective en vigueur et est accompagnée d'une gamme complète d'avantages sociaux;
- Le nombre d'heures hebdomadaires est de 35 heures par semaine;
- Horaire flexible et possibilité de télétravail;
- L'entrée en fonction est prévue pour janvier 2023.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur lettre de présentation ainsi que leur curriculum vitae à l'attention de Monsieur Louis Laferrière, directeur général, à info@mrcdesappalaches.ca avant le **2 décembre 2022, 16 h.** Prendre note que seules les personnes retenues seront recontactées.